

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PACA - RESTAURATION DE TROIS ŒUVRES D'ART PATRIMONIALES - MUSÉE

LE MAIRE DE LA VILLE D'ORANGE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints en date du 30 novembre 2021 ;

VU la délibération n° 477/2023 du Conseil Municipal du 12 juin 2023 donnant délégations dudit Conseil Municipal au Maire ;

VU la délibération n° 463/2025 du Conseil Municipal du 19 juin 2025 relative à l'approbation de la restauration de deux tableaux, d'une console et d'une malle en cuir ;

VU le dispositif relatif à l'aide au projet ou au fonctionnement pour les Patrimoines et Architecture de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en Provence Alpes Côte d'Azur ;

Considérant que la restauration des trois œuvres patrimoniales suivantes est éligible : le portrait de François ARTAUD huile sur toile, la console en bois doré du XVIII^e siècle et l'huile sur toile d'Isidor DAGNAN de la vue du théâtre antique d'Orange ;

Considérant qu'il convient de présenter un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC d'un montant de 10 767,40 € HT représentant 80 % du montant total du projet s'élevant à 13 459,25 € HT ;

- DÉCIDE -

Article 1 : De solliciter une subvention auprès de la DRAC PACA d'un montant de 10 767,40 € HT correspondant à 80 % du montant total du projet s'élevant à 13 459,25 € HT.

Article 2 : Le Maire et le Comptable public assignataire du SGC de Vaison La Romaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera transmise au représentant de l'État et publiée au registre des décisions.

Article 4 : La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois.

Orange, le

25 SEP. 2025

Transmis par voie électronique
en Préfecture le :

25 SEP. 2025

MAIRIE D'ORANGE

Place Clemenceau - B.P. 187 - 84106 Orange Cedex - Vaucluse - 04 90 51 41 41 - www.ville-orange.fr
Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire d'Orange



Le Maire,
Yann BOMPARD

